

<p><b>Groupe ACTICALL</b></p> <p>Tour La Villette 6, rue Emile Reynaud 75916 PARIS Cedex 19</p>	 <p><b>Communiqué de Presse</b> <b>03/03/2009</b></p>	<p><b>Contacts :</b></p> <p><b>Hélène BURY</b> 01 53 56 70 44 / h.bury@acticall.com</p>
---	--	---

## **ACTICALL signe la Charte de la diversité et affirme ainsi son positionnement éthique et qualitatif**

**Le 2 février 2009, le groupe ACTICALL a signé la charte de la diversité pour l'ensemble de ses sites et s'engage en conséquence à favoriser le pluralisme et la recherche de la diversité au travers des recrutements et du parcours professionnel.**

Doublement certifié depuis 2005, NF Service « Centre de Relation Client » - NF 345 et Label de Responsabilité Sociale, Acticall prolonge son positionnement d'entreprise socialement responsable, en affirmant de manière forte son engagement à lutter contre les discriminations et à promouvoir la diversité au sein du groupe.



En vertu de cette charte, Acticall s'engage :

- à sensibiliser et former les dirigeants et les collaborateurs aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité,
- à respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines
- à refléter dans ses effectifs la diversité de la société française, culturelle et ethnique, aux différents niveaux de qualification
- à communiquer son engagement en interne et à communiquer les résultats pratiques de cet engagement
- à faire de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants du personnel
- à inclure dans son rapport annuel un chapitre descriptif de son engagement avec le détail des actions mises en œuvre, des pratiques et résultats.

SIGNATAIRE

Cette nouvelle démarche démontre que la diversité fait partie intégrante de la stratégie globale de l'entreprise. Elle vient compléter les actions mises en œuvre concernant l'emploi des handicapés, l'égalité femmes-hommes, l'emploi des seniors, l'insertion professionnelle, et l'accès à l'emploi des personnes sans qualifications professionnelles.

### ***Historique de la Charte de la diversité***

Début 2004, « **Les oubliés de l'égalité des chances** », rapport coécrit par Yazid Sabeg et Laurence Méhaignerie publié par l'Institut Montaigne, lançait l'idée d'une **Charte de la diversité**. L'objectif de cette charte : encourager les entreprises à refléter dans leurs effectifs les diverses composantes de la société française, et faire de la non-discrimination et de la diversité un axe stratégique.

Le 22 octobre 2004, la Charte de la diversité est lancée et signée par 32 dirigeants d'entreprises.

Plusieurs partenaires travaillent à sa promotion : ACFCI (Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie), ACSé (Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances), ALLIANCES, APCM (Chambre des Métiers et de l'Artisanat), ANDRH (Association Nationale des Directeurs des Ressources Humaines), CGPME (Confédération Générale du Patronat des Petites et Moyennes Entreprises), CJD (Centre des Jeunes Dirigeants), DAIC (Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté), FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion), E&P (Entreprise et Personnel), HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité), IMS-Entreprendre pour la Cité, Institut de l'Entreprise, MEDEF (Mouvement des Entreprises de France), UPA (Union Professionnelle Artisanale) et la Commission Européenne.

IMS Entreprendre pour la Cité héberge le Secrétariat général de la Charte de la diversité.

### ***A propos d'Acticall***

Acticall est un prestataire de services spécialisé dans la gestion de la relation client à distance.

Avec 88 M€ de chiffre d'affaires en 2008, 120 M€ prévus en 2009, et plus de 3000 salariés répartis sur 11 sites, dont 10 en France et 1 au Maroc (Casablanca), le Groupe Acticall propose à ses clients grands comptes, privés ou publics (EDF, Toyota, Orange, Ministère de la Santé, American Express, SFR...), des solutions d'externalisation de leurs plateformes de relation clients multi-canal (appels, mails, courriers) en flux entrants et sortants. Structurée autour de solutions innovantes, industrielles et qualitatives, le positionnement du Groupe repose sur 3 axes : une forte expertise métier avec une logique « clients premium », un accompagnement technologique en amont et en aval des projets ainsi qu'un positionnement éthique et qualitatif fort. Acticall est, depuis 2005, doublement certifié NF Service « Centre de Relation Client » - NF 345 et Label de Responsabilité Sociale. Pour plus d'informations sur Acticall : [www.acticall.com](http://www.acticall.com)